



## PROGRAMME DE FORMATION

Préparer à l'habilitation électrique le personnel effectuant des opérations électriques élémentaires et des manœuvres.

### Objectifs

Connaitre et mettre en application les prescriptions de sécurité de la Norme NF C 18-510 afin d'éviter les dangers liés à l'électricité dans le cadre des opérations d'ordre électrique.

### Public concerné et pré requis

Personnel effectuant des opérations simples et des réarmements de dispositifs de protection.

### Documents délivrés

Support de formation, Sincéo. Avis de formation.

### Modes pédagogiques

Méthodes interrogatives (débat, discussions, exposés interactifs, travaux de groupe)

### Compétences visées et contenu

\* Situer le risque électrique

Les conséquences et les aspects juridiques des accidents de travail d'origine électrique.

\* Caractériser le risque électrique

Les effets physiopathologique, connaitre les facteurs déterminants et le mécanisme de l'accident.

\* Identifier les dangers de l'électricité

Les grandeurs électriques. Les effets du courant électrique sur le corps humain.

\* Connaître les moyens de prévention du risque électrique

Les classes de matériel, indices de protection, protections individuelles et collectives, matériel de sécurité commun, appareils de verrouillage spécifiques, la mise hors tension.

Règles de comportement et risques liés à l'utilisation des matériels et outillages dans un environnement électrique.

\* Application

Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail.

Préparer, organiser, et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.

Mettre en place la procédure de remplacement d'un fusible, d'une lampe.

Mettre en place les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Rendre compte de son activité.

Mettre en place des exercices pratiques adaptés aux opérations à réaliser.

\* Le cadre réglementaire des habilitations électriques

\* intervenir en cas d'accident ou d'incendie



Max. 12  
personnes



Formateur  
spécialisé



14 heures



Tous les 3 ans